



ARTS, LETTRES, LANGUES

MASTER Musicologie : Musicologie - Recherche

 Niveau d'étude
visé
BAC +5 et plus

Présentation


Introduction générale tous parcours

La mention de Master de Musique et Musicologie de Sorbonne Université, c'est

- * au sein d'une grande université, le plus grand pôle de formation et de recherche en musicologie de France avec
- * une quantité considérable de ressources : ressources documentaires, bibliothèques, ressources électroniques, *instrumentarium*, salles d'informatique, logiciels et matériel audiovisuel, studio d'enregistrement, salles de répétition.
- * une importante équipe d'enseignants-chercheurs couvrant de très nombreuses spécialités sur les plans thématique,

chronologique, méthodologique, géographique...

- * une structure adossée à une équipe de recherche rattachée également au CNRS et à la Bibliothèque nationale de

France : l'Institut de recherche en musicologie (IReMus) -  <http://www.iremusc.cnrs.fr>

- * une offre de formation comprenant plusieurs parcours et options de Master.

Les cours ont lieu principalement sur trois sites de Sorbonne-Université :

- * majoritairement au centre Clignancourt (CLI), 2 rue Francis de Croisset, 75018
- * mais aussi à la Maison de la recherche (SER), 28 rue Serpente, 75006 Paris
- * et en Sorbonne (SOR), 17 rue de la Sorbonne 75005 Paris (salle André Pirro –J 326, escalier G, 3e étage)
- * pour certains parcours, des enseignements ont lieu directement sur les sites de nos différents partenaires



(CNSMDP, Fondation Royaumont, INHA, BnF, PSPBB, CRR, Radio-France...)

Se former à la recherche en musique et musicologie en Sorbonne

Ce Master s'adresse, sans limite d'âge, aux personnes qui souhaitent compléter leur formation avec une initiation à la recherche.

- Un cadre institutionnel hautement valorisé
- De nombreux partenariats auprès d'institutions musicales et de recherche en

musicologie, en France et à l'étranger :

- *  Institut de recherche en musicologie (IReMus)
- *  Institut Collegium musicae
- * Bibliothèque nationale de France
- * Philharmonie de Paris
- * Centre de musique baroque de Versailles
- * PSPBB, INA-GRM, IRCAM, EHESS, EPHE, CNSMDP...
- * Fondation Royaumont
- * Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle
- * Et des partenariats avec de nombreuses universités étrangères (Europe, Asie, Amérique, Moyen-Orient, Maghreb)...

Finalités

- * Préparation aux métiers de la musique en relation avec la musicologie (tous les métiers liés à la recherche sur la musique, l'enseignement, l'interprétation informée, la documentation...).
- * Formation à la recherche doctorale.
- * Accent mis sur les méthodologies d'acquisition des savoirs, leur élaboration et leur transmission : archives, terrain, analyse, documentation ; mais aussi celles concernant les nouveaux outils de la musicologie numérique.
- * La pratique musicale (toujours encouragée) et les connaissances en histoire de la musique étant désormais

considérées comme acquises, leur approfondissement est de la responsabilité de l'étudiant-e.

L'encadrement

Une équipe d'enseignants-chercheurs et d'enseignantes-chercheuses de Sorbonne Université (professeurs, maîtres de conférences) et d'associés (directeurs de recherches au CNRS, Enseignants-chercheurs d'autres universités...) regroupés au sein de :

- * l'Institut de Recherche en Musicologie (IReMus - UMR 8223), fruit d'un partenariat entre Sorbonne Université, le CNRS, la BnF et le Ministère de la Culture et de la Communication.
- * Ces enseignants-chercheurs appartiennent à l'École doctorale V « Concepts et langages » de Sorbonne Université.

[Brochure Master Recherche - 2023-24](#)

[Lien vers le site de l'UFR de Musique et Musicologie](#)

Savoir faire et compétences

Ce professionnel est doté d'un niveau de culture générale élevé et dispose d'une connaissance des grands enjeux et débats actuels français et internationaux. Ensemble des propositions d'enseignement, avec certaines formations en option :

Les savoirs spécifiques :

- * Culture musicale et musicologique :
 - * Connaissance globale du secteur de la culture (acteurs majeurs, enjeux politiques, fonctionnement des lieux de programmation artistique, attentes des mécènes)
 - * Connaissances critiques sur le phénomène musical et son contexte géographique, temporel et culturel
 - * Connaissances en acoustique, ethnologie, histoire, philosophie, psychologie, sémiologie, sociologie et systématique

Les savoir-faire spécifiques :

- * Décryptage et pratique de la musique :
 - * Ecoute des oeuvres, selon des grilles et des outils de perception des styles, des systèmes et des esthétiques d'une époque donnée
 - * Production musicale électroacoustique et analyse des productions, à partir de modèles du répertoire des musiques non notées
 - * Collecte en autonomie et en équipe de données de terrain (enquête quantitative ou qualitative) :
 - * Construction de la problématique et élaboration d'hypothèses
- Echantillonnage
- * Elaboration et passation d'un questionnaire ou d'un guide d'entretien

- * Traitement statistique des données recueillies (codage et recodage des variables, vérification de la cohérence de la base, redressement de l'échantillon, tri à plat, tri croisé)
- * Analyse et synthèse des données, sur la base d'allers et retours entre réflexion théorique et résultats empiriques

Communication éditoriale :

Réalisation d'un périodique savant sur la musique et d'un livret de CD

Informatique :

- * Création et traitement d'enquête (Modalisa)
- * Programmes d'analyse spectrale (OpenMusic, Finale, Acousmographe, AudioSculpt)
- * Synthèse du son musical (Csound)
- * Production d'un disque, d'un document audiovisuel ou d'un multimédia
- * Numérisation et indexation de la presse musicale française
- * Création d'un programme informatique ou d'une banque de données dédiée à la musique ou à la musicologie

Les savoir-faire transversaux :

Conduite d'un projet de recherche :

- * Choix d'un objet de recherche, construction d'une problématique originale à résoudre et formalisation des hypothèses à vérifier
- * Conception de la méthodologie
- * Elaboration d'un rétro-planning et gestion du temps en continu
- * Elaboration et exploitation d'une bibliographie et d'une webographie ; recueil de sources complémentaires de différentes natures et époques (archives, iconographies) ; gestion d'une veille thématique
- * Mobilisation sélective et synthétique de l'information pertinente
- * Capacité à approfondir un sujet, à l'étudier dans tous ses aspects et à le situer dans son contexte

Communication écrite et orale en français et en anglais :

- * Rédaction de rapports d'analyse, d'articles scientifiques, de notes de synthèse, de comptes rendus et de notes de programmes
- * Exposé public d'une réflexion argumentée

Informatique :

- * Recherche et recueil d'informations ciblées sur internet et dans des bases de données spécialisées
- * Traitement de texte : production de documents structurés et de schémas (Word, Writer)
- * Tableur : traitement de données statistiques, création de tableaux et de graphiques (Excel, Calc)
- * Diaporama hypermédia : présentation synthétique de textes, sons, images fixes et animées, liens internes et externes (PowerPoint, Impress)

Auto-formation : élargissement autonome et en continu de ses savoirs et de ses savoir-faire

Développement du réseau professionnel

Insertion professionnelle

Métiers de la musique en relation avec la musicologie (tous les métiers liés à la recherche sur la musique, l'enseignement, l'interprétation informée, la documentation...).

Conditions d'accès

Conditions d'entrée dans le cursus

La campagne de recrutement a lieu en **mars/avril 2023** par le biais de la plateforme monmaster.gouv.fr. Ce Master est accessible, sans limite d'âge, aux candidats et candidates de toutes nationalités, en formation initiale ou en formation continue, selon les conditions générales d'accès au Master de Sorbonne Université.

Les candidat(e)s doivent remplir les conditions d'inscription à l'université au niveau bac + 3 :

- * licence d'une université française
- * ou diplôme universitaire étranger équivalent
- * ou autres diplômes soumis à l'accord d'une commission de validation des acquis (diplômes musicaux français et étrangers de niveau licence, diplôme d'état, certificat d'aptitude à l'enseignement...).

Les candidats français non titulaires d'une licence devront soumettre un dossier de validation

d'acquis, VAE ou VAPP (se renseigner auprès de la Direction de la formation tout au long de la vie :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/formation-professionnelle-continue/validation-des-acquis>)

Les candidats étrangers ressortissants de l'Union Européenne et hors Union Européenne devront accomplir les procédures de validation exigées pour leur inscription à l'université. Il s'agit d'une pré-inscription obligatoire qui sera validée sous condition d'admission au cursus. En fonction de sa situation, consulter les liens suivants :

- Étudiants non Européens : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/etudiants-non-europeens>

- Étudiants internationaux : <http://www.sorbonne-universite.fr/actualites/proceduresdinscription-des-etudiants-internationaux>

- Informations sur les inscriptions : <http://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription>

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/candidature-et-admission-en-lettres-langues-sciences-humaines-et-arts>

Il est impératif de présenter une attestation du niveau de langue française. Sans ce document, l'étudiant devra s'inscrire à l'un des tests organisés par Sorbonne Université.

Candidature sur dossier

22 mars au 18 avril 2023 : Les dossiers de candidature doivent être déposés sur la

plateforme monmaster.gouv.fr avec les pièces suivantes :

- curriculum vitae
- lettre de motivation
- copie des diplômes universitaires et musicaux
- présentation d'un projet de recherche (esquisse du sujet/ orientation bibliographique)
- attestation d'un directeur ou d'une directrice de recherche indiquant avoir discuté avec vous de votre projet de recherche

Une étape indispensable : Trouver son directeur de recherche ou sa directrice de recherche

Avant de candidater sur monmaster.gouv.fr, il est fortement conseillé de contacter un ou plusieurs directeurs ou directrices de recherche en adéquation avec le projet de recherche afin d'en discuter la validité. Vous pouvez contacter les directeurs de recherche par mail. Liste des enseignants avec spécialisations : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/faculte-des-lettres/ufr/ufr-de-musique-et-musicologie/personnels-enseignement-et-de-recherche-ufr>

À partir du 23 juin 2023 : Les candidat(e)s admis(es) recevront une proposition d'acceptation au master, qu'ils devront valider sur la plateforme monmaster.gouv.fr avant de procéder à leur inscription administrative sur le site de Sorbonne Université.

Important : vous ne pourrez être admis(e) qu'avec l'aval d'une directrice ou d'un directeur de recherche sur un sujet de recherche défini d'un commun accord.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Jean-Jacques VELLY

✉ jean-jacques.velly@sorbonne-universite.fr

Contact administratif

Emmanuelle BOURIEL

✉ Emmanuelle.Bouriel@sorbonne-universite.fr

Contact DOSIP

DOSIP

✉ lettres-dosip@sorbonne-universite.fr

Lieu(x)

📍 Centre universitaire Clignancourt - 2, rue Francis de Croisset 75018 Paris

📍 Maison de la recherche - 28, rue Serpente 75006 Paris

📍 Sorbonne - 1, rue Victor Cousin 75005 Paris

M1 Musicologie : Recherche

M2 Musicologie : Recherche